



Conseil Municipal

Séance du 16 janvier 2021 à 16 h 30.

Présidence : Aline DESTRI

Présents : Francine GAYARD Jean-Patrick GAYARD Joseph KAZMIERCZACK Gérard LHOMME
Joël DESFONTAINES Serge DESTRI Jérémy FEURTE Thierry WISEUR Roxane NEVEUX

Pouvoir : néant

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Francine GAYARD

*Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 11 décembre 2020
Les conseillers décident du huis clos pour cause de pandémie*

Ordre du jour :

1. Mur du cimetière
2. Toiture de l'église
3. Questions diverses.

1. Délibération pour les travaux de réfection du mur du cimetière :

Le mur du cimetière, côté habitation de M. Gérard LHOMME présente une déformation inquiétante laissant penser qu'il pourrait à terme s'écrouler.

Plusieurs maçons sont venus constater et il semble nécessaire de renforcer le mur et de le rejointoyer tout du long (sur 30m).

La cause de la déformation du mur viendrait de l'écoulement naturel de l'eau qui part en pente du haut du cimetière côté Ouest vers le mur côté Est mitoyen avec le jardin de M. LHOMME.

Les maçons conseillent la pose de drains pour l'évacuation de l'eau de pluie.

Par ailleurs, une partie du mur côté Sud Est pourrait également s'écrouler.

Au vu de tous ces éléments 2 devis nous ont été adressés :

- Un par l'entreprise Génard pour 24.966 € TTC
- L'autre par l'entreprise Mascitti pour 23448 € TTC.

Le devis de l'entreprise Mascitti a été choisi à l'unanimité.

2. Délibération pour la réfection de la toiture de l'église

Trois devis ont été adressés à la mairie pour la réfection de la toiture :

- Un de l'entreprise MH Couverture de Laversine pour un montant de 67.620 €
- Un par l'entreprise EIRL LOFFI de Berny Rivière pour 60.085,80 €
- Un par l'entreprise Toitures Pinonaises de Soissons pour 82.281,22 €.

Une majorité des membres du Conseil Municipal a voté pour l'entreprise EIRL LOFFI.

3. Questions diverses :

- Concernant l'électricité, Joël va s'occuper de fournir les devis pour les menus travaux évoqués lors du dernier conseil municipal.
- Serge va se renseigner sur la pose d'une bâche sur la remorque de la mairie.
- Thierry s'est occupé d'emmener les tondeuses en révision et nous attendons toujours les devis.
- Joël a vu avec Gilles pour repeindre les volets de la mairie, il doit intervenir mercredi 20 janvier pour l'aider à mettre en route ce travail.
- Mme le Maire a assisté à une réunion en visio-conférence avec Villers à propos des ordures ménagères. En 2024 les bacs d'ordures ménagères, qui sont actuellement récoltés le vendredi, seront munis d'une puce qui pourra détecter les coordonnées des ménages concernés et ces derniers seront facturés en fonction du nombre de fois que leur bac sera chargé dans la benne du camion. Cette nouvelle disposition est destinée à sensibiliser les habitants sur le tri. En effet, des contrôles ont permis de voir que tout le monde ne trie pas correctement. Le bac jaune des papiers et plastiques va permettre, à terme, d'y insérer plus de tri (pots de yaourt et plastique en tout genre). Autant de tri qui ne se trouvera plus dans les bacs d'ordures ménagères.
- Mme le Maire va se renseigner auprès de l'USEDA pour obtenir un devis sur la pose de lampe LED sur les lampadaires de la commune.
- Mme le Maire demande si, à l'étude des réponses du projet éolien, elle doit continuer à participer aux prochaines réunions. L'ensemble du Conseil Municipal a répondu oui.

Mme le maire lève la séance du conseil municipal à 17 H 55.

NOMS de tous les conseillers pour signature :

Aline DESTRI
Maire

Francine GAYARD
Adjointe

Jean-Patrick GAYARD

Joseph KAZMIERZACK

Gérard LHOMME

Serge DESTRI

Joël DESFONTAINES

Thierry WISEUR

Roxane NEVEUX

Jérémy FEURTE